

N° 10



Mariage  
de

Dominique  
m. Camille-Augustin  
Agé de 25 ans

et  
Konzen  
Anne Marie  
Agée de 15 ans

21 Janvier 1885

Garçon et Fille

S. E.

L'An mil huit cent quatre-vingt-cinq  
le vingt et un Janvier, à l'heure de onze du matin,  
pardevant Nous, Claude Charreau, Maire et  
Officier de l'Etat-Civil de la Ville d'Auxonne  
Arrondissement de Dijon, Département de la Côte d'Or.  
En la Grande salle de l'Hôtel de Ville, ont comparu  
Monsieur Lion-Camille-Augustin Dominique  
âgé de vingt-cinq ans, distillateur-mécanicien,  
domicilié depuis moins de six mois à Cour-le-bas, canton  
de Genlis (Côte-d'Or) et précédemment à Auxonne,  
né à Mormant (Seine-et-Marne) le vingt-quatre  
Septembre mil huit cent cinquante-neuf, fils majeur  
légitime de Dominique, menuisier et de Florine-Lucie  
Laurent, son épouse, sans profession, domiciliés ensemble  
audit Mormant, non présents et consentant au  
mariage de leur fils, ainsi qu'il est exprimé dans  
l'acte reçu maître Bertrand, notaire à Mormant  
le seize présent mois de Janvier, enregistré et légalisé  
le lendemain. D'une part. Et mademoiselle Anne-  
Marie Konzen, âgée de quinze ans, blanchisseuse  
domiciliée à Auxonne, née à Laferrière, canton de  
saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) le quatorze Novembre  
mil huit cent soixante-neuf, fille mineure légitime  
de Pierre-Joseph Konzen, cordonnier, domicilié auduit  
Auxonne, non présent et consentant au mariage  
de sa fille, ainsi qu'il est exprimé dans l'acte reçu  
maître Lenoir notaire auduit Auxonne, le vingt  
présent mois de Janvier et enregistré le même  
jour; et de Françoise Parent, âgée de trente-sept  
ans, blanchisseuse domiciliée à Auxonne, ici

Etat civil de la Côte-d'Or Registres paroissiaux et/ou d'état civil : 1884 - 1886

FRAD021\_041\_2MIEC041R09

Conservatoire National des Archives - Réimpression soumise à conditions - voir www.archives.cotedor.fr